

Etat des ressources génétiques animales au BENIN

Par Dr Hubertine MEGNIGBETO APLOGAN
Responsable des Productions Animales
Direction de l'Élevage COTONOU- BENIN
Avril 2013

PLAN

- **CHAPITRE I:** Vue d'ensemble du pays et de son secteur agricole
 - 1.1 Présentation du Bénin
 - 1.2 secteur agricole
 - 1.2.1 Contribution au produit intérieur brut
 - 1.3 Sous Secteur de l'Élevage
- **CHAPITRE II:** Initiatives sur les ressources génétiques animales
 - 2.1 Evaluation par espèce des programmes et des stratégies de conservation des RGA
 - 2.2. sélection des animaux
 - 2.3 Politique nationale pour la production agricole et mesures législatives
 - A- Objectifs et priorités nationaux de la production agricole
 - B- Mesures législatives
 - 2.4 Etat de l'utilisation des RGA
 - 2.5 Activités et perspectives
- **Conclusion**

CHAPITRE 1 : VUE D'ENSEMBLE DU PAYS ET DE SON SECTEUR AGRICOLE

1.1. PRESENTATION DU BENIN

- Située en Afrique de l'Ouest, entre les parallèles 6°30 et 12°30 Nord et les méridiens 1° et 3°40 Est.
- Réseau hydrographique 3.048 km de cours d'eau et plus de 333 km² de plans d'eau (lacs et lagunes) localisés au sud du pays.
- Superficie de 114 763 km², les forêts et terres boisées productives occupent une superficie de 6.186.000 ha, soit plus de la moitié des terres utilisables, et les aires protégées légalement constituées (Parcs Nationaux et Zones Cynégétiques) 2.664.000 ha, soit près de 24 %. Le pâturage naturel, les bas fonds et la jachère sont estimés à 5,5 millions d'ha.
- La faune des formations végétales occupe une place très importante dans la promotion de l'éco-tourisme. Les habitats, diversifiés du sud au nord, expliquent la variété des espèces fauniques qu'on y rencontre.

BREVE PRESENTATION DU BENIN: Situation en Afrique de l'Ouest

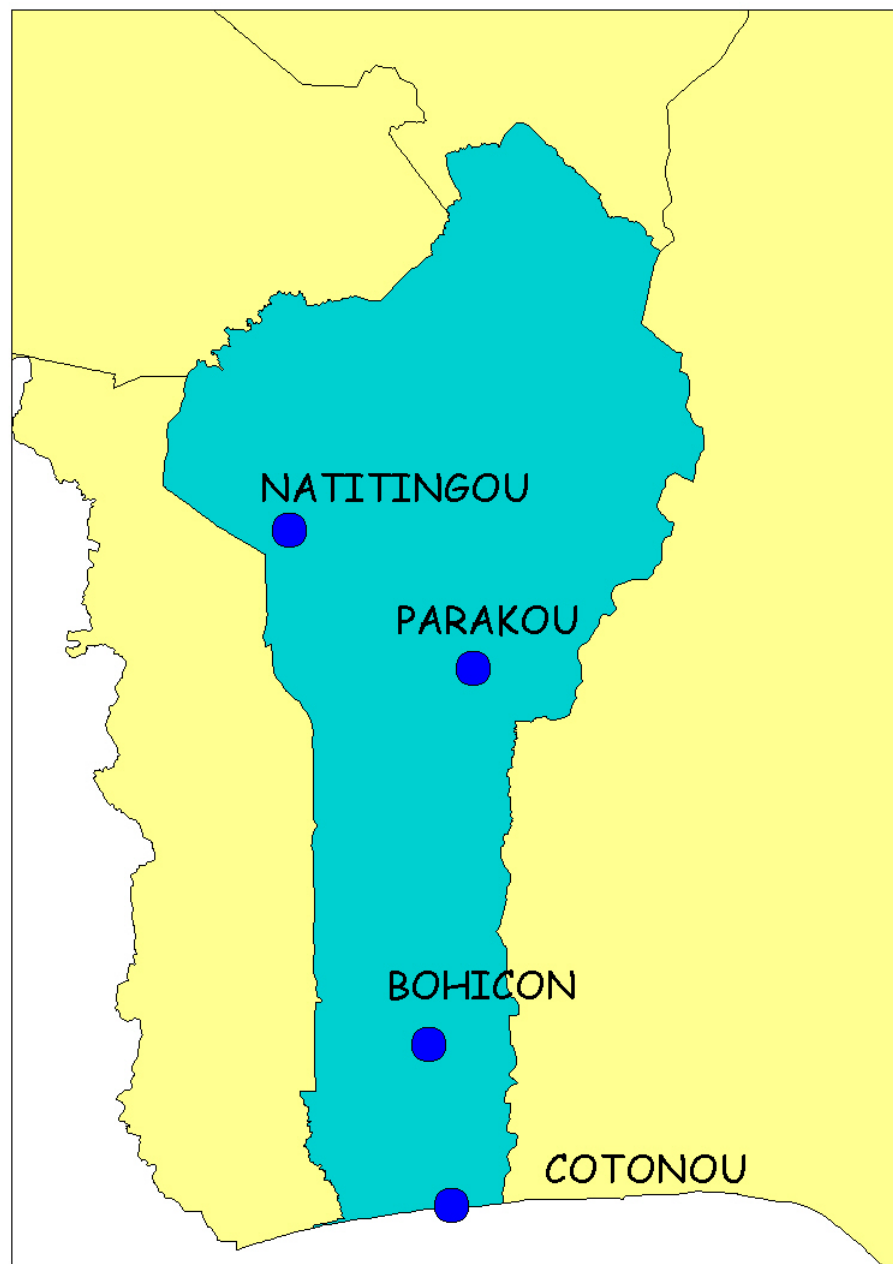


République
du BENIN

BREVE PRESENTATION DU BENIN: Les pays limitrophes

1.- Frontières avec:

- le Nigeria (est)
- le Niger (nord-est)
- le Burkina Faso (nord-ouest)
- le Togo (ouest)

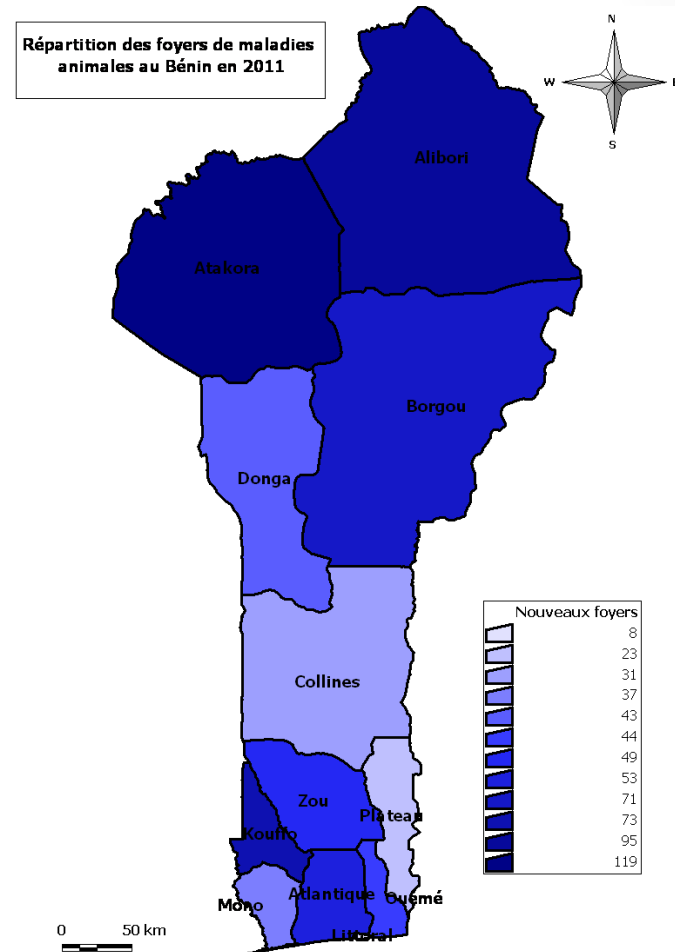


Découpage Administratif

- Six (6) régions
- Douze (12) départements
- Soixante dix sept (77) Communes
- Cinq cent quarante six (546) arrondissements
- Trois mille sept cent quarante trois (3743) Villages et Quartiers de ville.

Découpage Administratif

Les départements de l'Atacora, de l'Alibori et du Couffo ont signalé le plus d'évènements avec respectivement 119,95 et 73 foyers de maladies notifiés comme le montre la figure ci-contre



1.2-SECTEUR AGRICOLE

- Agriculture : 32,4% PIB; Elevage : 5,8 % PIB(INSAE 2012).
- La contribution de l'élevage au PIB agricole est de 15,55%.
- Recensement Général de la Population (RGPH3) février 2002 : **6.769.914 habitants** dont 51,4 % de sexe féminin.
- Le taux d'accroissement naturel de la population : 3,25% est élevé par rapport à la moyenne du groupe des pays les moins avancés dont le Bénin fait partie (2%). La population du Bénin est estimée à **9.321.455 habitants** en 2012.
- Population agricole : 70 % ; population d'éleveur : 60%.
- Nombre de ménages: **569 672 (Annuaire statistique, 2010 MAEP)**.
- Proportion ménages d'élevage : 80 %.
- Contribution élevage dans économie du ménage : 30 à 55 %
- La contribution de l'agriculture (élevage et culture) à l'économie du ménage est de 85%.

- Le secteur agricole a participé pour plus de 38% à la formation du Produit Intérieur Brut (PIB) en 2012, il contribue pour plus de 70% à la constitution des recettes d'exportation dont plus de 41% proviennent du coton.

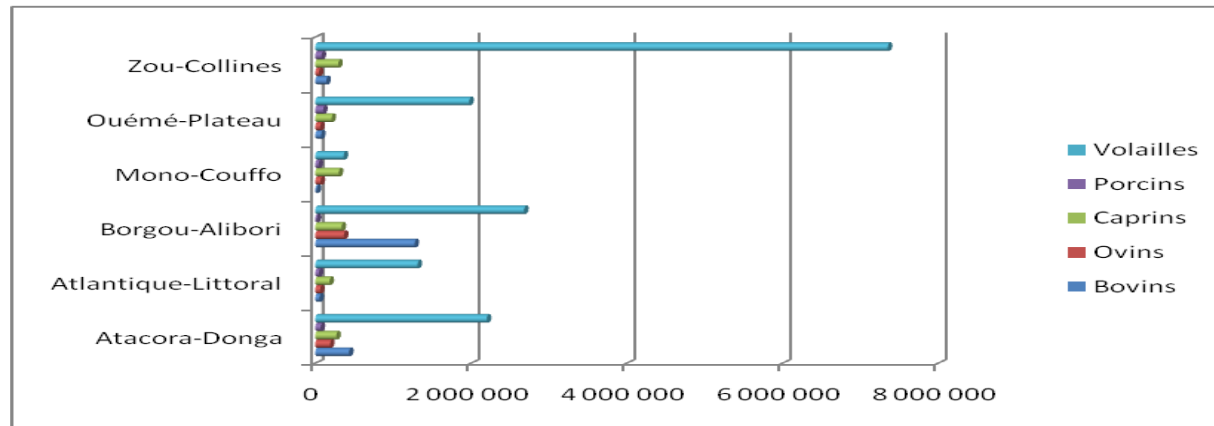
1.3-Sous Secteur de l'Elevage

CHEPTEL ANIMAL

1

Cheptel national en 2012,

- Bovins: **2111000** têtes
- Ovins: **842 000** têtes
- Caprins: **1 674 000** têtes
- Porcins: **398 000** têtes
- Volailles: **17 643 000** têtes .



Distribution des espèces par région

CHAPITRE II- Initiatives sur les ressources génétiques animales

Les espèces animales du groupe des ruminants domestiques sont classées en races locales et en races d'introduction récente. Dans la première catégorie, on distingue 5 races de bovins dont une éteinte aujourd'hui :

- **Races bovines locales**
- - La race *Borgou*
- Cette race est issue du croisement stabilisé entre taurin et zébu. Elle représente 61% de la population bovine nationale soit 900 000 têtes. Son aire de répartition est l'Alibori et le Borgou, les Collines et le Zou.

Troupeau bovin Borgou



Troupeau bovin Borgou



- **-Bovin de race Somba.**

- Un autre bovin de ce groupe de taurin est la race *Somba rustique de petit format*. Elle est élevée dans la partie nord ouest du Bénin. Son effectif est en régression et est estimé à 6 000 Têtes soit 0,4% du cheptel bovin total.



Taureau de race Somba



Bovins de race Lagunaire

Cette race est un taurin de petit format et très rustique ; elle est concentrée dans la partie sud du Bénin soit 50 000 têtes



Races bovines adaptées localement

- - **Les races Gudali et le White Fulani**
- Ces races sont fréquemment introduites au nord et à l'est du pays par les éleveurs transhumants ; leurs effectifs sont mal connus.

- - **Les Races de bovins brésiliens Gir et Girolando**
- Ces races ont été récemment introduites au Bénin (2004). S'agissant des Girolando, à la naissance, les veaux ont un poids moyen de 26 Kg et pèsent à un an entre 240 et 250 kg. La production laitière journalière est en moyenne de 10 litres.

Vache de race *Girolando*



Un taureau Girolando



Race M'Bororo



Races locales de petits ruminants:

- **Races locales de petits ruminants:**
- Au niveau des ovins, la race ***Djallonké*** originaire du Fouta Djalon (Guinée) est la seule race locale rencontrée au Bénin.
- Quant aux caprins, on rencontre la race naine **guinéenne** réputée très prolifique. Elle se retrouve souvent en croisement avec la race sahélienne du Niger

Troupeau ovin Djallonké



Les races de porcs

- **Les races locales de porcs**
- la race locale dont l'adulte male pèse 20 à 35 kg. Cette race est souvent croisée avec des races importées telles que.
- - **Races importées adaptées localement**
- Les races **Large White** et **Landrace** qui sont des races importées.

Porcs de race Large White



Les types de race de volailles

- **-Races locales**
- On distingue :
- la **poule locale d'Afrique avec plusieurs souches rustiques**. L'effectif est estimé à 16 millions de têtes
- Les dindes : **le dindon** est partout élevé en petits effectifs. L'effectif total est mal connu
- Les canards : **le canard de Barbarie** est la race locale élevée, c'est une race rustique dont l'effectif total est mal connu
- **Races importées mais adaptées localement**
- - poules pondeuses (races Harco, Warren, Isa Brown, Hy life)
- - poulet chair (leghorn)
- - pintades élevées pour la chair et pour les œufs
- -oies : la race de LANDE est la plus importée
- -les autruches

Poule de race locale



La pintade : c'est la race locale qui est élevée avec un effectif peu connu.



Coq de race Isa Brown



Effectifs des espèces non conventionnelles (lapins, aulacodes)

- Effectifs des espèces non conventionnelles (lapins, aulacodes)
- Aulacodes 52 000 têtes
- Lapins 25 000 têtes de race importée

La race d'aulacode élevée est la **race sauvage apprivoisée** mise dans des conditions (habitat et alimentation) améliorées).



Chapitre II.- Initiatives sur les Ressources génétiques animales

2.1-Evaluation par espèce des programmes et des stratégies de conservation des RGA

Les bovins

La race Borgou, issu du croisement stabilisé du Zébu White Fulani et du Lagunaire a fait l'objet d'une analyse documentaire à BULAWAYO au Zimbabwe. Par K.O. ADENIJI.

Inventaire des caractères génétiques et biochimiques pour la sauvegarde de la **race lagunaire** jugée trypano tolérante.

La race Somba considérée génétiquement pure comporte :

- Hémoglobine : Type AA
- Albumine : Type FF
- Transférine : Type AD, DD, ou AA

Les gènes et les embryons de la race Somba « pur-sang » sont conservés dans de l'azote liquide au CIRDES et au Laboratoire de l'Université de Jouy en Josias et de l'Université de Turin.

La CORAF à la faveur d'un atelier a identifié un projet fédérateur BENIN-TOGO intitulé « **Projet Régional de Recherche pour la Sauvegarde et la Promotion des Races Locales Borgou et Lagunaire (1996.)** Ce projet n'a pas démarré faute de financement.

La caractérisation biochimique des bovins Lagunaires et Borgou a démarré mais s'est arrêté en 2008 faute de financement

- **Les petits ruminants**

les actions se sont limitées à la caractérisation phénotypique (DEHOUX et HOUNSOU-VE, 1993).

. Pas d'action de sélection entreprise sur cette race.

- **La volaille**

Les travaux de recherche sur connaissance, caractérisation et conservation ou l'amélioration des races locales de volailles limités.

L'amélioration génétique s'est limitée au métissage avec des coqs racers.

Une étude des performances des poules de races locales en conditions d'élevage améliorées faite en 1983 à l'URZV/INRAB par NONFON René est très sommaire.

Les travaux de DEGBE (1997) ont contribué à la connaissance d'une race de poulet appelé Sahouè à hautes potentialités génétiques.

- **Les porcs**

La FSA a fait d'importants travaux sur la valorisation des aptitudes des porcs locaux en conditions améliorées.

2.2-SELECTION DES ANIMAUX

2.2.1-Niveau informel paysan

L'axe principal des priorités de la production agricole est d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle d'une population en expansion rapide (3,3 % par an).

la sélection des animaux est plus orientée vers les désirs des éleveurs.

- **deux caractères recherchés chez les femelles :**

prolificité (nombre de petits par portée)

aptitude maternelle (habilité de la mère à conduire les petits au sevrage).

- **Un seul caractère chez le mâle: la conformation.**

. Beaucoup de troupeaux manquent de mâles.

Dans le souci d'acquérir de bons géniteurs, les éleveurs se procurent parfois de jeunes couples issus du même troupeau ou de la même mère, ce qui comporte des risques de consanguinité.

2.2.2-Niveau formel paysan

Jusqu'à une époque récente, des travaux ont visé :

- une catégorisation des races des espèces de ruminants (gros et petits) et de volailles (poule locale, canard).
- la sauvegarde des races bovines (race lagunaire, borgou et somba) au niveau des fermes d'Etat.
- Un programme d'amélioration génétique a été réalisé au niveau de certaines espèces animales comme les volailles(**opération coq**)
- au niveau des bovins importation de géniteurs de race brésilienne en vue amélioration production laitière des races locales,
- Signature récente d'un contrat avec la structure de recherche pour l'élaboration d'un programme d'amélioration génétique des bovins Borgou, lagunaire, Somba, des petits ruminants et des porcs

c) Mesures législatives

- - loi n°98-030 du 12 février 1999 portant loi-cadre sur l'Environnement en République du Bénin qui stipule dans son chapitre 1 que toute activité pouvant porter atteinte aux espèces animales et à leurs milieux naturels est interdite.
- - loi n° 92/009 du 2 juillet 1993, portant régime des forêts en République du Bénin
- - loi n°87-013 portant réglementation de la transhumance, de la vaine pâture.

2.4- ETAT DE L'UTILISATION DES RGA

2.4.1-Conservation

- Les ressources génétiques animales conservées in situ dans des exploitations privées selon un mode traditionnel semi amélioré en expansion et moderne dans une moindre mesure. Quelques fermes ou stations de recherche abritent les sujets aux fins de conservation et de promotion.
- La conservation ex situ n'est pas encore mise en œuvre sauf pour des ressources exogènes importées aux fins de croisement

2.4.2-Etat de mise en valeur des RGA

La mise en valeur des RGA sous forme de viande, lait et œufs (Tableau ci-dessous), de fumier qui n'est pas quantifié et d'animaux de culture attelée.

Espèces	Viande (Tonnes)	Lait (Tonnes)	Œufs(Tonnes)
Bovins	35 887	104 575	
Caprins	5 369,6		
Ovins	2694,4		
Porcs	4776		
Volailles locales	11011,65		2710
Aulacodes	624		

Sources: Direction de l'Elevage 2012

2.5-. REALISATIONS ET PERSPECTIVES

Il s'agit de :

- Sensibilisations des petits éleveurs à conserver leurs races
- renforcement des capacités des éleveurs de ces races
- organisation des éleveurs
- mise en place du CCN/RGAn
- actualiser les données sur les races d'animaux existantes
- mettre en place un cadre réglementaire

2.5.1-Sensibilisation des éleveurs à conserver leurs races

Sauvegarde des races locales au niveau de cinq (5) fermes d'élevage de l'Etat spécialisées chacune pour une espèce donnée..

Petits ruminants sont élevés surtout pour la reproduction et rarement pour l'embouche.

Les petits éleveurs de porcs sont surtout sensibilisés pour la conservation de la race locale très rustique.

Quant aux aviculteurs de volailles de races locales, la race peulh et Sahoue très rustique est recherchée pour son gabarit et sa rusticité

Les sujets abordés au cours des séances de sensibilisation des éleveurs : gestion amélioration habitat, alimentation et suivi sanitaire à travers émissions sur radios locales et lors réunions villageoises.

2.5.2-renforcement des capacités des éleveurs de ces races

- Le MAEP met un accent particulier sur le renforcement des capacités des éleveurs de toutes les races animales. Les projets d'appui de développement des filières du sous secteur élevage mettent en bonne place l'organisation des actions de renforcement des capacités de ces éleveurs surtout sur les méthodes de prévention des maladies.
- Les activités de renforcement des capacités portent sur la gestion de l'amélioration, le suivi sanitaire, l'hygiène de l'habitat etc.

2.5.3-Organisation des éleveurs

L'approche filière nécessite l'organisation des éleveurs et c'est pour cette raison que les acteurs des filières sont organisés. On peut citer :

- les éleveurs, les commerçants et les transformateurs des ruminants
- les éleveurs, les commerçants et les transformateurs de porcs
- les éleveurs d'aulacodes
- les éleveurs de lapins
- quelques tentatives d'organisation des aviculteurs locaux

La mise en place de ces organisations a pour but de faire prendre progressivement la gestion de leurs filières par les acteurs et de mettre sur les marchés des produits de qualité à des couts compétitifs.

2.5.4-Mettre en place un cadre réglementaire

- La mise en place d'un cadre réglementaire a été amorcé par l'élaboration d'un décret en cours d'étude portant sur la réglementation de l'amélioration génétique en République du Bénin.
- **25.5 Recensement des effectifs animaux**
- Données statistiques pas trop fiables à cause de la non organisation du recensement du cheptel animal béninois. Beaucoup de projets sont élaborés mais pas financement pour leur mise en œuvre.

2.5.4-Parties impliquées dans la gestion des RGAn

Il est créé par arrêté N° 442/MAEP/DC/SGM/DRH/DPP/DE/SA portant création, composition, composition et Fonctionnement du comité consultatif national des ressources génétiques animales(CCN/RGA) le Comité Consultatif National des Ressources Génétiques Animales présidé par le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche.

Il est composé de :

- **STRUCTURES ETATIQUES**
 - Direction de l'Elevage

Institut National des Recherches Agricoles du Bénin(INRAB)

Centres de formation

Le Bénin compte six centres de formation de cadres de divers niveaux pouvant intervenir dans la gestion des RGA. Il s'agit de :

- ▣ Collège d'Enseignement des Techniques Agricoles (CETA) :
- ▣ Lycée Agricole
- ▣ Ecole Polytechnique
- ▣ Faculté des Sciences Agronomiques (FSA) .

Direction des ressources naturelles et de l'environnement

Direction Nationale de la Recherche Scientifique et Technique

STRUCTURES PRIVEES

- Organisations Professionnelles des Producteurs de Ruminants
- Organisations Professionnelles des Producteurs de Porcs
- Organisations Professionnelles des Producteurs de volailles locales,
- Organisations Professionnelles des Producteurs d'aulacodes.

Conclusion

Les plans de développement du sous secteur doivent prendre en compte la sauvegarde des races en vue de faire participer les petits éleveurs au développement du sous secteur.

Le Bénin a accusé un grand retard dans le domaine de la conservation des RGA dont le développement souffre de financement et de cadres spécialisés